

Passeniors :

1. Modalités d'inscriptions

2. Tarifs

3. Paiements

1- Modalités d'inscription

Du 05 au 16 juillet 2021 :

A) Pré-inscriptions en ligne sur 2 activités sportives prioritaires sur le site <https://guichetfamille.hyeres.fr>.

Pour ce faire, l'adhérent doit être en possession de son « code famille » (indiqué sur une facture de l'année précédente) et de son mot de passe. Si vous êtes un ancien adhérent et que vous ne possédez plus vos codes, il convient d'adresser une demande par mail au guichet famille guichet.famille@mairie-hyeres.com.

Si vous êtes un nouvel adhérent, il convient de se rendre sur le site de la Ville <https://www.hyeres.fr/actus/pass-senior>, onglet "Activités - Loisirs - pratiquer un sport- pass senior"; téléchargez la **fiche AA** puis la retourner complétée au Guichet Famille guichet.famille@mairie-hyeres.com. Votre code et mot de passe vous seront transmis par la suite.

B) Validation :

L'adhérent recevra un mail de confirmation d'inscription des activités sportives retenues. **S'il ne souhaite pas s'inscrire à plus de 2 activités**, la validation définitive de l'inscription sur ces **2 activités sportives prioritaires** sera prise en compte à la réception du dossier complet.

Attention : sans un dossier complet, l'inscription ne sera pas prise en compte.

Ce dossier est constitué :

- **D'un certificat médical (avec la liste des activités détaillées) de moins de 3 mois**
- **De la fiche d'inscription au Passenior complétée (fiche AA).** Vous pouvez télécharger en amont ces documents sur le site de la ville <https://www.hyeres.fr/actus/pass-senior>, onglet "Activités - Loisirs - pratiquer un sport - pass senior"
- **D'une attestation d'assurance (Responsabilité Civile)**
- **D'une copie du dernier avis d'imposition (pour les personnes non imposables ou payant moins de 2000 € d'impôt par an)**

Le dossier **complet** devra impérativement être transmis au Guichet famille avant **le 26 juillet 2021 soit :**

- * **par mail à :** guichet.famille@mairie-hyeres.com (**attention uniquement en format PDF**)
- * **par courrier à :** Guichet Famille - Mairie d'HYERES - 12 avenue Joseph Clotis – 83412 HYERES CEDEX
- * **directement auprès des agents du Guichet Famille**, uniquement sur rendez vous
- * **en déposant votre dossier**, (sous enveloppe au nom du Guichet Famille) dans la boîte aux lettres de la Mairie, située en extérieur, à droite de l'entrée principale, avenue Joseph Clotis – Hyères

Du 26 juillet au 06 août 2021 :

C) Possibilité pour les adhérents qui le souhaitent, d'une pré-inscription en ligne pour 1 ou 2 activités sportives complémentaires sur le site <https://guichetfamille.hyeres.fr>

Cette nouvelle pré-inscription sera réalisée en fonction des places disponibles.

Du 10 au 27 août 2021 :

D) Validation :

La validation définitive de l'inscription pour **2 activités sportives prioritaires et 1 ou 2 activités complémentaires** vous sera confirmée par mail et prise en compte à la réception du dossier complet.

Attention : sans un dossier complet, l'inscription ne sera pas prise en compte

Ce dossier est constitué :

- D'un certificat médical (avec la liste des activités détaillées) de moins de 3 mois
- De la Fiche d'inscription au Passenior complétée (fiche AA). Vous pouvez télécharger en amont ces documents sur le site de la ville <https://www.hyeres.fr/actus/pass-senior>, onglet "Activités - Loisirs - pratiquer un sport - pass senior"
- D'une attestation d'assurance (Responsabilité Civile)
- D'une copie du dernier avis d'imposition (pour les personnes non imposables ou payant moins de 2000 € d'impôt par an)

Le dossier **complet** devra impérativement être transmis au Guichet famille avant **le 30 août 2021** soit :

- * **par mail** à : guichet.famille@mairie-hyeres.com (**attention uniquement en format PDF**)
- * **par courrier** à : Guichet Famille - Mairie d'HYERES - 12 avenue Joseph Clotis – 83412 HYERES CEDEX
- * **directement auprès des agents du Guichet Famille**, uniquement sur rendez vous
- * **en déposant votre dossier**, (sous enveloppe au nom du Guichet Famille) dans la boîte aux lettres de la Mairie, située en extérieur, à droite de l'entrée principale, avenue Joseph Clotis – Hyères

À compter du 02 septembre 2021, reprise des activités sportives

2 - Tarifs

- **90 €** Pour les personnes non imposables ou payant moins de 2 000 € d'impôt par an (copie du dernier avis d'imposition transmis lors de l'inscription, sinon le plein tarif sera appliqué)
- **130 €** Pour les personnes imposables

Pour l'activité aquagym, prévoir un supplément carte horaire à régler directement auprès du Complexe Aquatique.

Pour l'activité golf, prévoir un supplément financier.

3 - Paiements :

À la réception de la facture, le paiement peut être effectué :

- soit au Guichet Famille (attention uniquement sur rendez vous) situé en Mairie, avenue Clotis - HYERES
- soit en ligne : <https://guichetfamille.hyeres.fr>

Passeniors Saison 2021-2022

ACTIVITÉS	Nombres de séances par semaine	Nombres de places par semaine
GYM DOUCE	10	260
STRETCHING	4	100
GOLF	3	80
LONGE COTE	3	60
AQUAGYM	4	120
TENNIS DE TABLE	4	80
CARDIO GYM	4	100
MARCHE NORDIQUE	1	20
RANDONNÉE JOURNÉE	2	50
RANDONNÉE 1/2 JOURNÉE	1	30
ÉCHECS	1	25
PÉTANQUE	2	70
KAYAK	2	32
13 activités	41 séances proposées	1 027 places disponibles